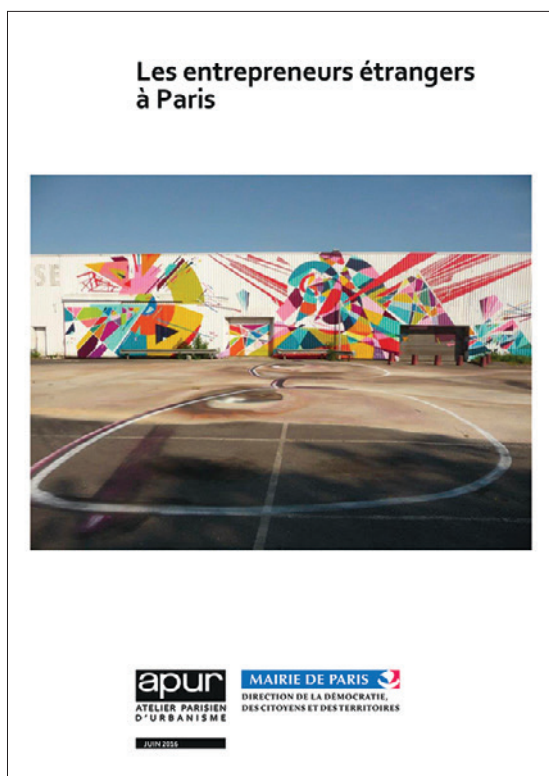




MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE,
DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

L'accès à l'emploi est l'une des composantes majeures de l'autonomie économique et de l'intégration des personnes immigrées, dans la société d'accueil. Or les étrangers rencontrent de nombreux obstacles dans leur insertion professionnelle et sont davantage victimes du chômage. Des initiatives œuvrent à promouvoir les actions facilitant à la fois la recherche d'emploi et la création d'activités, tout en incitant les employeurs à s'ouvrir davantage à la diversité.

La première partie de l'étude dresse un panorama des entreprises implantées à Paris et dirigées par des étrangers non communautaires (profil des dirigeants, secteurs d'activité, localisation, etc.) Les parties suivantes complètent ces analyses par une approche qualitative par entretiens. Elle permet d'approfondir plus spécifiquement les étapes d'un parcours de création d'entreprise à Paris en tant qu'étranger (défis spécifiques à relever, atouts, facteurs clés de réussite, etc.).

Une entreprise parisienne sur dix est dirigée par un étranger non communautaire. Les Chinois, Algériens, Tunisiens, Marocains et Turcs sont les nationalités les plus représentées en 2014. La géographie parisienne des dirigeants d'entreprise extracommunautaires varie selon les nationalités néanmoins, les plus fortes proportions se situent dans les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondis-

sements. Seul un dirigeant sur quatre est une femme. Les hôtels et restaurants, l'immobilier et le commerce sont les principaux secteurs d'activité des entreprises dirigées par des étrangers.

Créer son entreprise résulte de la combinaison d'un contexte (difficultés d'insertion sur le marché du travail) et d'un savoir-faire (diplômes et expériences professionnelles ni reconnus, ni valorisés). L'accompagnement personnalisé des associations permet de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des porteurs de projet étrangers.

Les principales difficultés rencontrées dans le parcours de création d'entreprise résultent dans l'apprentissage de la langue et des codes de la société française mais aussi des risques de discriminations dans l'accès aux financements et aux locaux.

Besoin est de promouvoir la diversité et l'inclusion pour changer le regard des entreprises et de la société sur la différence. Les étrangers installés en France ont développé des métacompétences qu'il serait intéressant de valoriser. Aux yeux des entrepreneurs étrangers qui ont réussi, Paris apparaît comme une Ville-Monde cosmopolite où les opportunités de création d'entreprise sont multiples.

1. Profils d'entrepreneurs étrangers et panorama des activités

Une entreprise parisienne sur dix est dirigée par un étranger non communautaire

Selon les données du greffe du tribunal de commerce de Paris, qui ne prennent pas en compte les autoentrepreneurs, près de 52 200 dirigeants d'entreprises étrangers sont à la tête d'une entreprise active à Paris au 31 décembre 2014, soit 14 % des 363 800 dirigeants d'entreprise. Parmi eux, 32 500 dirigeants sont des étrangers de nationalités hors Union européenne (UE), soit 9 % des dirigeants. Cette proportion atteint 14 % pour les créateurs d'entreprise, c'est-à-dire les dirigeants dont l'entreprise existe depuis moins d'un an. Les activités informelles et les autoentrepreneurs étrangers à Paris ne sont pas captés par les statistiques. Les Chinois, Algériens, Tunisiens, Marocains et Turcs représentent ensemble la moitié des dirigeants d'entreprise à Paris de nationalité hors UE, devant les États-Uniens et les Égyptiens.

Les plus fortes proportions de dirigeants d'entreprises de nationalités non communautaires sont concentrées dans l'est parisien. Ils représentent plus de 16 % des dirigeants d'entreprises implantées dans les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. La géographie varie selon les nationalités. Des concentrations plus importantes de dirigeants d'entreprise chinois existent dans les 3^e et 11^e arrondissements, alors que les dirigeants d'entreprise algériens, marocains et tunisiens sont plus fréquemment situés dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Comme pour les dirigeants français, 25 % des dirigeants étrangers non communautaires sont des femmes. Plus de 55 % des dirigeants d'entreprise non communautaires sont âgés de moins de 50 ans (au lieu de 39 % des dirigeants d'entreprise français). Les entreprises avec un capital supérieur à 37 000 euros sont plus rares parmi les dirigeants non communautaires (13 % seulement contre 28 % pour les étrangers communautaires).

Les spécialisations professionnelles des activités s'expliquent non par les traditions mais par les filières migratoires

Certaines activités sont plus répandues parmi certaines nationalités, pour autant la spécialisation ethnique des activités provient de l'organisation en réseau et des opportunités. Les spécialisations professionnelles s'expliquent non comme souvent présumé, par l'importation de traditions mais par la diffusion d'un type de travail, au sein d'une filière migratoire. Il n'existe pas de déterminisme ethnique qui porterait une nationalité vers un métier. L'hôtellerie-restauration, l'immobilier et le commerce sont les principaux secteurs d'activité des entreprises dirigées par des étrangers non communautaires à Paris. En comparaison, l'immobilier et les services aux entreprises sont les deux principaux secteurs d'activité des dirigeants parisiens de nationalité française.

2. Parcours d'entrepreneurs étrangers

Paris accueille en son sein de nombreux étrangers que nous retrouvons dans nombre d'activités économiques de la capitale. Ils et elles font vivre des commerces de proximité, innovent grâce à leur double culture, alimentent le métissage de l'identité parisienne... mais de quelles manières leur projet entrepreneurial a-t-il abouti ?

Comprendre les difficultés et identifier les succès des entrepreneurs étrangers

Comprendre les raisons qui amènent les étrangers extracommunautaires à choisir l'entrepreneuriat à Paris, requiert de s'intéresser aux parcours de ces publics. Les rencontres avec des responsables associatifs ou institutionnels qui accompagnent ces étrangers dans leurs projets, ont permis d'éclairer les profils de ces personnes, les choix de leur engagement et les besoins spécifiques qu'ils expriment afin de mener à bien les différentes étapes de création.

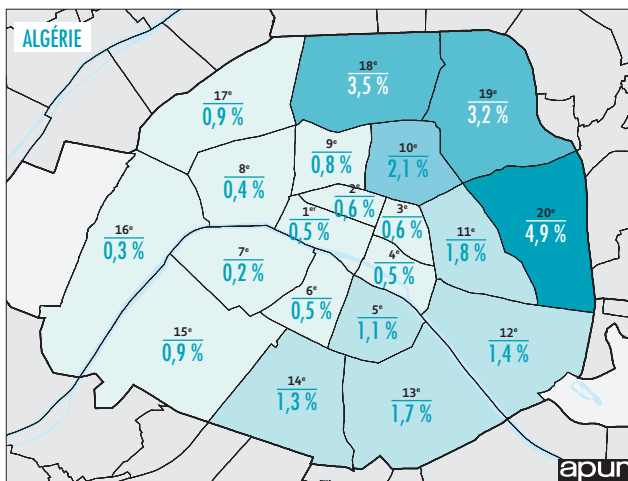
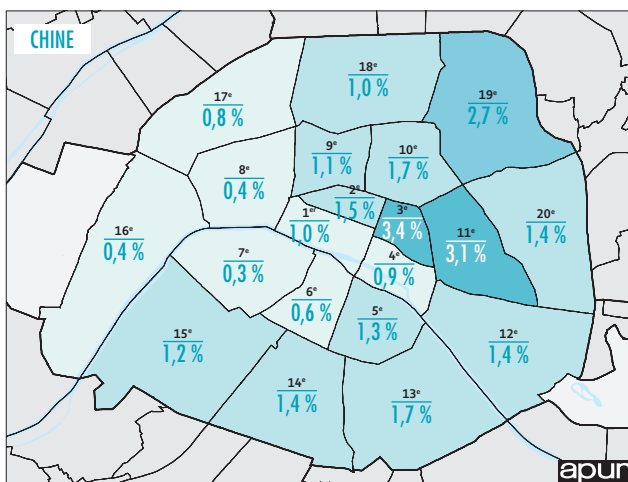
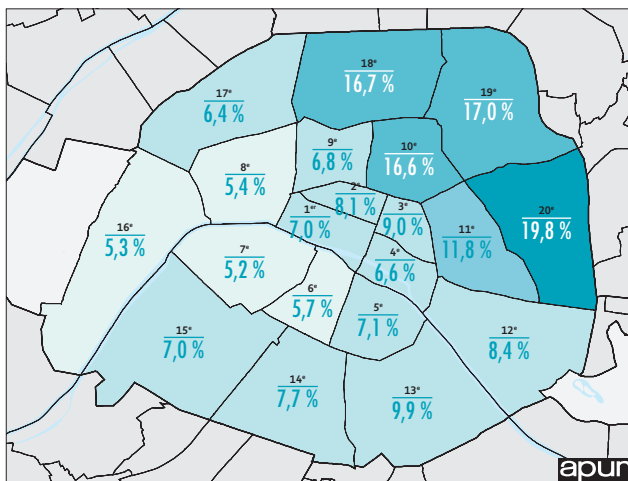
Éviter le déclassement, valoriser ses savoirs

Créer son entreprise implique de prendre en compte la combinaison d'un contexte économique contraint

et de ses propres compétences professionnelles. Cette initiative permet non seulement d'éviter un déclassement mais engage également une insertion sociale au sein de la société française. Créer une entreprise par goût entrepreneurial, soucieux d'indépendance, développer un marché de niche ou l'ancien commerce familial, conduit le migrant à une reconnaissance sociale et professionnelle, un gage de réussite.

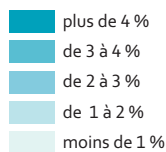
L'accompagnement personnalisé des associations vers la création d'entreprise

Les actions des associations apparaissent vitales tout au long de la réalisation du projet. L'offre d'un accompagnement personnalisé des étrangers vers la création d'entreprise trouve échos face aux besoins de ces publics (de plus en plus jeunes, diplômés et féminins) et permet d'ajuster les projets pour une double réussite, celle d'une insertion sociale et professionnelle de la personne. Elles se positionnent souvent en tant qu'intermédiaire entre les dispositifs de droit commun et les porteurs de projet.

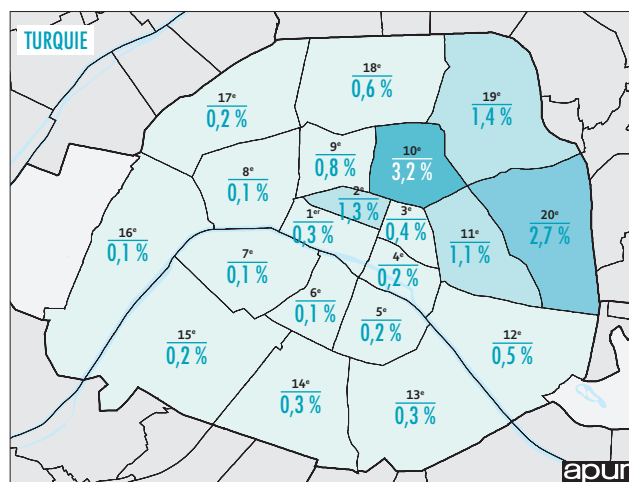
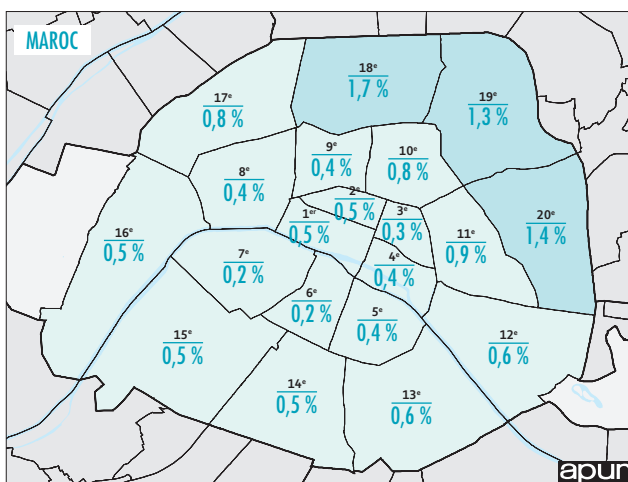
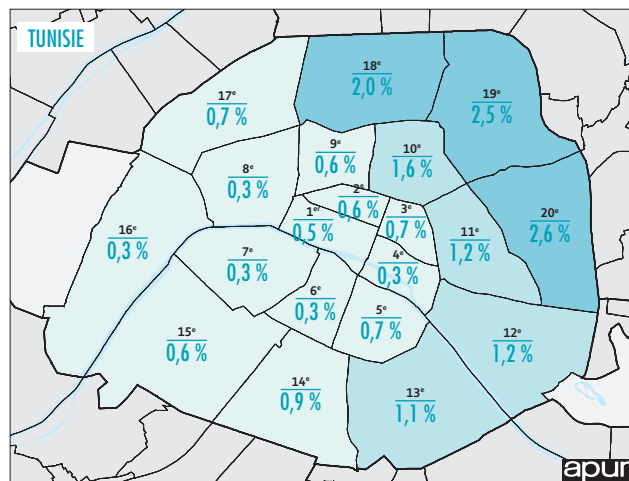


Nationalité hors UE des dirigeants d'entreprise 2014

Part des dirigeants d'entreprise de nationalité hors UE



Source : Greffe du tribunal de commerce - 2014



3. Des défis spécifiques à relever en tant que créateur d'entreprise étranger

Les freins liés à la condition d'étranger (obtenir un statut, s'adapter un nouvel environnement, les chocs culturels, maîtriser le français, la non valorisation des diplômes et des compétences professionnelles, victime de racisme) peuvent se cumuler à un contexte de crise économique qui peut dissuader de prendre des risques ; à des freins personnels et familiaux (ressources financières insuffisantes, freins culturels, contraintes familiales et pression de l'entourage – notamment pour les femmes – gardes des enfants) ; à des freins environnementaux (accès aux services et aux structures, desserte en transports en commun, les freins liés aux discriminations, stéréotypes).

Apprendre la langue et les codes de la société française

La première difficulté rencontrée est celle de la langue, apprendre le français dans un contexte de création d'entreprise et décrypter les codes de la société française dans son ensemble et dans une démarche entrepreneuriale, permettent de découpler ses chances. La lourdeur administrative s'apparente parfois à un *parcours du combattant* notamment lors d'un changement de

situation familiale ou d'un accident de la vie qui peut mettre à mal le projet de la création.

Accéder aux financements et aux locaux : des solutions alternatives existent

Dans un contexte de crise économique, de frilosité des banques et d'un marché immobilier contraint, accéder à des financements et des locaux peut être sources de blocages, d'autant plus importants en tant qu'étranger, ils sont potentiellement victimes de phénomènes de discrimination. Des solutions alternatives existent et se développent néanmoins (entraide de la communauté, microcrédit, mise en commun des locaux, etc.)

En parallèle, des phénomènes d'autocensure se font jour durant les étapes de ces parcours de création et plus particulièrement si les raisons de la migration en France fait suite un vécu déstructurant. Ces créateurs, en particulier les réfugiés, doivent désormais jongler entre un désir de *se faire connaître, tout en se faisant oublier*, il apparaît important de reconnaître la spécificité de l'expérience migratoire.

4. Changer les regards

Identifier des facteurs clés de réussites et promouvoir la diversité et l'inclusion

Étudier les parcours des entrepreneurs étrangers extra-communautaires, permet d'interroger les processus d'inclusion de la société française. Identifier des facteurs clés de réussite permet de promouvoir la diversité et de mesurer l'efficacité des facteurs d'assimilation. Besoin est de mener des actions d'accompagnement mais aussi de communication afin de changer le regard des entreprises et de la société dans son ensemble, envers la différence. Des outils en cours d'expérimentation ou encore à inventer se développent et permettent la création de réseaux réels ou virtuels, d'espaces de rencontres, l'organisation d'événements thématiques afin de sensibiliser à la compréhension interculturelle, de permettre des échanges d'expériences, d'empowerment...

Valoriser les atouts de Paris et les métacompetences des étrangers

Paris, première destination touristique mondiale, se caractérise également par son aspect cosmopolite. La position d'étranger permet de mettre en lumière par des regards autres, les atouts de la capitale, la vitalité de son tissu économique et sa grande ouverture culturelle. Du fait de leur histoire et de leurs capacités d'adaptation à une nouvelle culture, ces étrangers ont développé des métacompetences, richesses qu'il est important de valoriser. Contre les idées reçues, les étrangers sont ultra connectés. Afin de développer les aides à la création, besoin est de s'appuyer sur le numérique et les réseaux sociaux. Les entrepreneurs étrangers restent les meilleurs ambassadeurs de leur succès.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, la Société du Grand Paris, Eau de Paris, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, l'Epaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, la communauté d'agglomération Seine-Amont, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom et la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris.



Directrice de la publication
Dominique ALBA

Note réalisée par
Emmanuelle PIERRE-MARIE
et Pauline VIROT

Sous la direction de
Audry JEAN-MARIE

Cartographie
Anne SERVAIS

Mise en page
Apur

www.apur.org